

Département des Vosges (88)

Enquête géologique réglementaire relative à la création d'un cimetière

L. DEMASSIEUX

Le cimetière de La commune de ST GORGON ne campohtaid plus une seule place disponible, la création d'un nouveau cimetière est donc mgente, la coninune ne possédant pas de terrain jouxta& L'ancien cimetière. Le géologue s'est hendu nun les fieux en compagnie de hiunhieuh le Maire, Le jeudi 3 novembre 7977.

* *

1 - STATISTIQUES

La population **de** ST GORGON comptait 331 habitants au dernier recensement. La population est en légère augmentotion par suite de l'implantation de nouvelles habitations.

Au cours des cinq dernières années, la commune de St Gorgon a enregistré 12 décès répartis comme suit :

II - TERRAIN PREVU

La conunune sollicite l'autorisation d'utiliser un terrain lui appartenant, sis au lieu-dit "Chenevières près **de** l'Eglise", et cadastré section 8-N 376 [voir annexe 21, d'une superficie de 5 ares 01 et dont **los** coordonnées Lambert sont :

$$x = 919,525$$
 $y = 78.250$ $z = 305$ m

III - SITUATION GEOLOGIQUE

Dans une fosse de 2,20 m, creusée sur le terrain prévu pour la nouvelle implantation, nous avons relevi! la coupe suivante :

- de 0,00 à 0,30 m : terre végétale brune
- de 0.30 à 0,45 m : niveau argileux brun beige
- de 0.45 à 1,25 m : alluvions avec galets arrondis de granite, gneiss, quartz, de 4 à 5 cm de long dans une matrice brune argileuse
- de 1,25 à 1.75 m : argile brun beige
- de 1.75 à 2,20 m : caillasses dolomitiques grises à patine blanche de 10 à 20 cm de long dans une matrice argileuse beige

Ces formations appartiennent aux alluvions récentes : a_2 et au Muschelkalk supérieur t_{TT} a (couches blanches et couches grises).

Lors **de** notre visite. la fosse était absolument sèche et aucun suintement ne fut visible le long des parois.

7V - DANGER VE CONTAMINATION

La commune est alimentée par conduite sous pression. L'alimentatign est faite par un Syndicat des eaux dont **le** captage **se** trouve à St Benoit sous Chipotte, située à 8 km de là.

Il n'existe aucune source ni puits dans la région à moins de 2 km.

Le ruisseeu traversant le territoire de la commune (l'Arantel), **se** trouve à environ 250 m à vol d'oiseau.

Compte tenu de ces remarques, les risques de contamination sur le réseau d'alimentation de St Gorgon ou sur les eaux de 1'Arantel sont nuls.

La plus proche habitation **se** trouve à au moins trente cinq mètres de la limite du terrain prévu pour l'implantation du cimetière.

La commune compte border le c'imetière par une haie.

V - TEMPS DE ROTATION

Compte tenu de la nature du subs'trutum se présentant comme un milieu assez favorable à la combustion des corps et à le filtration, un temps de rotation de 15 ans peut être requis.

V1 - CONCLUSION

Le géologue, après enquête sur les lieux, examen du site géologique de la nature lithologique du substratum, donnc un AVIS FAVORABLE au projet de création du nouveau cimetière communal dans les limites du plan fourni par la municipalité.

NANCY, le 14 novembre 1977

1

L DEMASSIEUX, Collaborateur Principal Géologue agréé en matière d'eau **et** d'hygiène publique pour **le** département des Vosges